Air France enregistre à l'issue du deuxième trimestre une nouvelle perte de 147 millions d'euros

Article paru le 19/11/2009 sur le site Le Journal des Finances

CONSEIL - A L'issue du deuxième trimestre, le groupe enregistre une perte de 147 millions d'euros. Un résultat attendu.

Air France-KLM a de nouveau enregistré une perte trimestrielle. Après avoir constaté un trou de 426 millions d'euros à l'issue du premier trimestre, le transporteur aérien a annoncé mercredi soir avoir clôturé ses comptes à l'issue du deuxième trimestre sur une perte de 147 millions d'euros.

A la même époque l'an dernier, il avait collecté un bénéfice de 27 millions d'euros.

Pour le premier semestre de l'exercice 2009-2010, la perte atteint donc 573 millions d'euros. De quoi inciter le directeur général du groupe à la plus grande prudence quant aux perspectives pour l'année. Pierre-Henri Gourgeon s'est gardé de formuler un objectif pour l'ensemble de l'exercice, et a souligné qu'il s'agirait d'une «année difficile».

Le secteur aérien est en effet en crise actuellement. Jérôme Marmet, qui suit le transport aérien au Journal des Finances, n'est ainsi pas surpris par les résultats d'Air France :

Un plan de départs volontaires pour les salariés d'Air France prendra effet en 2010. Il pourrait concerner 1.700 salariés, précise le groupe, qui s'engage toutefois à réaliser des baisses d'effectifs «sans procéder à des mesures de licenciement collectif» et sans mesures «coercitives».

A la Bourse de Paris ce jeudi matin, vers 10h45, le titre Air France perd 1,75% à 11,20 euros, dans un marché en repli de 0,52%.